

## AUTO-FREE : LA VOITURE ELECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE



Depuis septembre 2014, la Ville de Tinchebray-Bocage a mis en place un service d'auto-partage électrique en libre-service à destination de ses habitants. C'est un système de location de courte durée qui permet notamment d'effectuer certains déplacements pour lesquels la voiture est indispensable.

### Un mode de transport alternatif et non polluant

En plus de promouvoir un mode de transport alternatif et non polluant, cette initiative contribue à améliorer la mobilité en zone rurale. Cela permet à toutes les catégories sociales de disposer d'un véhicule pour accéder aux commerces, aux services publics ou à un emploi.

La ville de Tinchebray-Bocage a mis au départ deux véhicules à disposition à Tinchebray, puis le service s'est étendu avec deux autres véhicules à disposition dans les communes voisines de Frênes et de Saint Cornier des Landes.

#### Maître d'ouvrage

Ville de Tinchebray  
5 boulevard du Midi  
61 800 Tinchebray  
(Tinchebray-Bocage)

#### Contact

Benoît Rault  
Adjoint Nouvelles technologies,  
Electro-Mobilité & Méthanisation  
02 33 66 60 13  
benoit.rault@wanadoo.fr



#### Financement

- ✓ Commune de Tinchebray : 24 803 €
- ✓ LEADER : 20 000 €
- ✓ Conseil départemental de l'Orne : 8 000 €

### Réservations et paiements en ligne

Sur la plateforme en ligne, les utilisateurs gèrent de manière autonome leurs réservations et peuvent suivre leurs consommations. L'inscription et le paiement s'effectuent en ligne sur le site <http://tinchebray.monautopartage.fr>

Pour s'inscrire, il suffit de remplir un formulaire en ligne et d'y joindre un scan du permis de conduire B en cours de validité et l'enregistrement d'une carte bancaire pour la caution.

### Un service accessible et en plein essor

Le coût d'utilisation des véhicules est de 5€ pour une demi-journée et de 8€ pour une journée. Les frais de gestion sont de 4€/mois pour une utilisation une fois ou plus dans le mois.



La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales